

**TRIBUNAL JUDICIAIRE DE
BORDEAUX**

Service de l'Accueil Unique du Justiciable

30 rue des Frères Bonie
CS 11403
33077 BORDEAUX cedex

Téléphone : 05.47.33.90.00



Date de la demande :

Magistrat concerné :

- ☐ Juge d'instruction (quand l'affaire est en cours d'instruction)
- ☐ Juge des enfants (quand l'affaire est en cours d'instruction)
- ☐ Procureur de la République

Demande de permis de visite

NOM et PRENOM(S) du demandeur :

Pour un demandeur mineur, merci de préciser les :

- NOM et PRENOM(s) de l'accompagnateur :
- lien de parenté avec lui :

DATE et LIEU DE NAISSANCE :

PROFESSION :

TELEPHONE :

ADRESSE :

N° DE LA CARTE D'IDENTITÉ – PERMIS DE CONDUIRE – PASSEPORT – TITRE DE SÉJOUR (*rayez les mentions inutiles*) :

LIEN DE PARENTÉ avec la personne détenue :

NOM et PRENOM(S) de la personne détenue :

Lieu de détention :

Signature du demandeur :

Pièces à fournir :

- deux photos d'identité récentes (*format 35 x 45 mm*) du demandeur
- photocopie recto-verso d'une pièce d'identité du demandeur (*carte d'identité nationale – passeport – permis de conduire – titre de séjour*)
- photocopie intégrale du livret de famille (*pour les conjoints – enfants – parents – frères et sœurs*)
- lettre motivant l'objet de la visite
- 1 enveloppe timbrée avec les nom et adresse du demandeur (si vous souhaitez recevoir une réponse quant à la délivrance du permis)
- en cas de demandeur mineur, l'autorisation parentale si l'accompagnateur n est pas un des parents

Décision du magistrat :

- ☐ permis de visite accordé
- ☐ permis de visite refusé

Signature du Magistrat :